

Chinon Actus

VILLE DE CHINON

N° 14 | Avril 2022

13^{ème} édition des « vigneron dans la ville » : le rendez-vous 100% Chinon !

Ce n'est pas tous les jours qu'on a rendez-vous avec une appellation toute entière ! L'événement « Les vigneron dans la ville » rassemble la majeure partie des domaines de l'AOC Chinon sur les places Mirabeau et Général de Gaulle, pour une dégustation géante et conviviale du millésime 2021 en rouge, blanc et rosé, sans oublier les spécialités gastronomiques du terroir ... car tout est bon dans le Chinon !

Après deux ans d'absence, ce salon chaleureux à ciel ouvert, où l'on déambule un verre à la main pour rencontrer en direct les producteurs et découvrir le millésime 2021 est de retour ! Un millésime ligérien à souhait, basé sur le fruit, la fraîcheur et la souplesse, tout juste mis en bouteille.

68 vigneronnes et vigneron délaissent spécialement leurs chais et caves pour le présenter lors de cette manifestation, sur les trois couleurs et les variations subtiles des différents terroirs qui forment l'appellation. Une AOC qui se renouvelle et connaît une belle attractivité auprès des jeunes, avec de nouveaux venus dans l'appellation qui compte aujourd'hui 170 vigneronnes et vigneron sur les 2400 hectares en production.

Venez les découvrir le samedi 23 avril de 10h à 18h30. Manifestation gratuite. Verre de dégustation vendu sur place 6€.

Salon des Vins à

CHINON

Les vigneron dans la ville



23 avril 2022 10h - 18h30

VINS DU VAL DE LOIRE



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



CHASSE AUX ÉNIGMES DE PÂQUES

Tous à vos stylos pour une chasse aux œufs géants en bois éparpillés dans le centre-ville de Chinon.

Dix gros œufs ont été dispersés au détour d'une rue, d'une place, près d'une fontaine ... et vous devrez les retrouver pour résoudre les énigmes collées dans leurs dos.

Pour les trouver, rendez-vous à la maison Cœur de Ville (rue Voltaire), le **samedi 16 avril** à partir de 14h pour récupérer votre carnet de route et votre feuille de localisation qui vous aideront à évoluer lors de cette quête.

Ce jeu s'adresse à un public familial et ne peut convenir à des enfants seuls. Un sachet de chocolats vous sera offert par famille. Bonne chasse !

Concours de caisses à savon : Les inscriptions sont ouvertes !



Nouveauté à Chinon pour cet été, le service des Sports de la Ville de Chinon organise la 1^{ère} édition d'une course de caisses à savon.

Très prisée dans les années 50, la course de caisses à savon reprend du service depuis quelques années autour de clubs de passionnés. Originale, parfois burlesque, toujours dans la bonne humeur, l'édition d'une telle course promet de savoureux moments.

La course aura lieu le dimanche 10 juillet de 10h à 18h, rue Pierre et Marie Curie.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au mercredi 15 juin. Bulletin et règlement disponibles sur le site internet de la Ville : www.ville-chinon.com

L'affichage d'opinions réglementée et contrôlée à Chinon

Présidentielles en avril, législatives en juin, la période est propice à l'affichage de propagande électorale et donne lieu malheureusement à des débordements qui polluent notre cadre de vie au quotidien.

Pour rappel, plusieurs panneaux d'affichage d'opinion sont installés par la mairie et s'inscrivent dans un règlement local de publicité, édité par la Ville.

Sont donc formellement proscrits tous les affichages et/ou publicités sur les poteaux de signalisation, sur les candélabres d'éclairage public, sur le mobilier urbain, sur les arbres, sur les façades des bâtiments, sur les équipements publics ainsi que sur les dépendances de voirie.

En cas de non-respect des dispositions citées ci-dessus, l'annonceur s'expose à des sanctions pouvant s'élever jusqu'à 1500€.

Infos pratiques pour les élections présidentielles

Les élections présidentielles se dérouleront le dimanche 10 avril prochain pour le premier tour et le dimanche 24 avril prochain pour le second tour.

Comme les années précédentes, il y aura six bureaux de vote à Chinon : l'Hôtel de Ville, l'École Jean Jaurès, l'École Jacques Prévert, l'espace Colette Desblaches, l'espace Mendès France et enfin l'espace Rochelude.

Les six bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h pour les deux tours des élections présidentielles.

Vous allez recevoir, sous peu, vos nouvelles cartes d'électeurs directement dans vos boîtes aux lettres. Si vous ne l'avez pas reçu avant le premier tour des élections, vous pourrez tout de même voter dans votre bureau de vote habituel. Votre carte pourra vous être remise à cette occasion.

Pour voter le jour de l'élection, vous devez vous munir de votre carte électorale si vous l'avez reçu ainsi que d'une pièce d'identité en cours de validité. Selon l'arrêté du 16 novembre 2018, seront acceptées les cartes nationales d'identité, les passeports, les cartes d'identité de parlementaire avec photographie, les cartes du combattant avec photographie, les cartes vitales avec photographie, les cartes d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie, les cartes d'invalidité avec photographie, les permis de conduire et enfin les permis de chasser avec photographie.

A ce jour, le port du masque ne sera pas exigé dans les bureaux de vote, même s'il reste fortement recommandé. Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition dans chacun des bureaux. Les mesures et recommandations sanitaires sont en cours d'actualisation selon l'évolution de la situation sanitaire.

La fête foraine s'installe à Chinon jusqu'au 18 avril



Plus d'une dizaine de manèges se sont installés place Jeanne d'Arc jusqu'au 18 avril pour la joie des petits et des grands.

Nouveauté cette année avec la Pieuvre, un manège à sensations fortes assurées ! Retrouvez également la confiserie Renard avec ses délicieuses gaufres qui feront le bonheur des gourmands pour le goûter. De nombreuses animations vous seront proposées durant cette période.

En parallèle, la Ville de Chinon propose avec l'association Fouxfeuxrieux la **DÉCOUVERTE DES ARTS DU CIRQUE** avec des ateliers place Jeanne d'Arc, face à l'Hôtel Le Lion d'Or, les mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 avril de 16h à 17h30 et les lundi 11 et mardi 12 avril de 16h à 18h.

Cette animation est gratuite. Bonne découverte à tous !

La réfection des revêtements de chaussée continue !



- Avenue F. Mitterrand : du 11 avril au 27 avril

Les travaux s'effectueront entre la rue du Petit Bouqueteau et le rond-point avenue des Groussins.

>> Déviation mise en place dans le sens Chinon Tours par la route de Huimes et la RD 751.

>> Déviation inverse dans le sens Tours Chinon.

- Avenue des Groussins : du 21 avril au 29 avril

La section entre la rue de Château d'Eau et la rue Anatole France.

>> Déviation mise en place par la rue du Château d'Eau.

La rue Anatole France reste accessible par la rue du Château d'Eau.